

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Aubert, le 16 juin 2020 – DES EFFORTS IMPORTANTS SONT DÉPLOYÉS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT POUR OPTIMISER LA GESTION DU BARRAGE DU LAC TROIS-SAUMONS

Occupant la présidence du Comité de gestion du barrage du Lac Trois-Saumons et à titre de propriétaire du barrage, la municipalité de Saint-Aubert déploie depuis quelques années beaucoup d'efforts afin d'améliorer la gestion de son barrage. Son implication a pour objectifs d'assurer une protection adéquate à cette importante source d'approvisionnement en eau potable pour les deux municipalités, de Saint-Aubert et de St-Jean-Port-Joli, de permettre une meilleure protection de la qualité de l'eau du lac et, finalement, d'arriver à une utilisation maximale du plan d'eau par les résidents de la région.

Comme membre du comité de gestion, la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli porte un intérêt soutenu à l'atteinte de ces trois objectifs compte tenu qu'elle bénéficie, elle aussi, de cette importante source d'approvisionnement en eau potable.

Les efforts que la municipalité de Saint-Aubert a déployé peuvent se résumer comme suit :

- L'installation d'une station météo a été effectuée pour suivre en temps réel les conditions météo. Elles sont transmises directement par un système sans-fil au serveur informatique de la municipalité. Le serveur recueille deux fois par jour les données de niveau du lac, la température de l'eau et le débit d'eau au barrage. Les données du niveau du lac sont accessibles sur le site WEB de la municipalité. Il est à souligner que ce système innovateur de débit contrôlé de notre barrage a été conçu par l'ingénieur Dany Tremblay de la firme EDM Québec de Saint-Aubert ;
- Nos nouvelles installations informatisées et la révision de nos protocoles de fermeture et d'ouverture du barrage ont permis une optimisation de nos façons de faire lors des crues du printemps et d'ouverture du barrage à l'automne ;
- Ces deux protocoles ont été approuvés par tous les membres du Comité de gestion du barrage, incluant bien entendu la municipalité de St-Jean-Port-Joli et le Club des Résidents du Lac Trois-Saumons. Un avis technique a été obtenu de la firme d'ingénieurs ASP Experts-Conseils de L'Islet afin de conforter nos protocoles en vigueur. Nous avons pris soin d'informer les ministères gouvernementaux concernés et ils ont accueilli favorablement nos façons de procéder.

En 2018, nous avons dû faire face, bien malgré nous, à un manque de précipitations qui a causé un niveau du lac beaucoup plus bas que par les années précédentes. Par contre, en 2019, les précipitations de mai et au début juin ont permis d'atteindre avant la période estivale, le niveau du lac désiré.

À moment-ci de l'année, nous devons reconnaître que même en ayant eu recours à notre gestion serrée du barrage tôt ce printemps, des précipitations à moins de 25% des pluies habituelles au début de mai et rarement aussi faibles depuis la fermeture du barrage (32 mm au lieu des 140 mm requis) ont amené le niveau du lac seulement à 85% du niveau d'eau normal. La chaleur intense des derniers jours doit aussi être prise en considération. En effet, nous savons que le phénomène de l'évaporation de l'eau de surface provoque une baisse relative du niveau de l'eau du lac. De fait, nous perdons 1 pouce de niveau du lac chaque semaine de l'été à cause la haute température et du vent et un autre pouce par mois dû au débit minimal de 30L/sec.

Tout comme nos villégiateurs, nous déplorons cette situation peu coutumière et souhaitons vivement des précipitations au cours des prochaines semaines afin de nous assurer d'un niveau du Lac Trois-Saumons suffisant pour répondre aux attentes désirées.